

118	UTBM service communication	Le Pays	mercredi 4 mai 2011
		Aire Urbaine	fusion - UTT - UTF - grand établissement - Christian Lermينياux

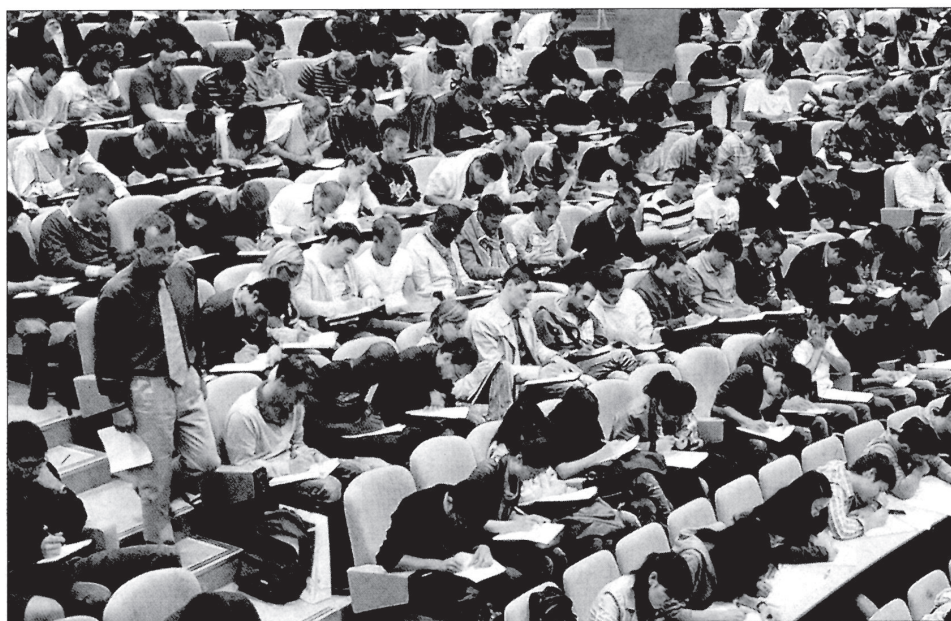
Éducation Le projet de fusion de l'UTBM avec Troyes contesté

Le projet de fusion entre l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard et celle de Troyes est-il menacé ? Christian Lermينياux, administrateur provisoire de l'UTBM, assure le contraire, mais une motion du comité technique paritaire jette le trouble.

Tout a commencé le 19 juin 2009. Ce jour-là, le conseil d'administration de l'UTBM faisait « du renforcement des liens avec les Universités de technologie de Troyes et de Compiègne son axe stratégique majeur de développement ».

En novembre 2010, peu après son arrivée à l'UTBM, Christian Lermينياux — administrateur provisoire — précisait son projet : créer l'Université de technologie de France (UTF) regroupant Troyes et Belfort-Montbéliard, sous la forme d'un « grand établissement ». Compiègne, regrettait-il, ne souhaitait pas s'engager dans cette fusion. En décembre 2010, le conseil d'administration de l'UTBM a avalisé le projet. En janvier, celui de Troyes en faisait de même.

Le 11 avril, changement de ton au comité technique paritaire (CTP) de l'UTBM, composé de cinq représentants de la direction et cinq du personnel. Cette instance,



Selon quelles modalités le rapprochement entre les élèves ingénieurs de Belfort-Montbéliard et ceux de Troyes doit-il être mené ? Le débat a vu le jour à l'UTBM. Photo archives Guillaume Minaux

chargée de donner son avis sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, a adopté une motion exprimant « ses réserves sur la façon dont est conduite la mise en œuvre de l'orientation stratégique du 19 juin 2009 ». Le CTP « souhaite, compte tenu du refus de Compiègne de participer au projet UTF, que la démarche vers la création d'un grand établissement — qui reste l'objectif à atteindre pour réunir les trois établissements — tienne compte de ce contexte nouveau ». Le texte a été voté à bulletins secrets avec six voix pour, une abstention, trois contre.

Le conseil d'administration de

l'UTBM, réuni le 22 avril, s'est penché sur cette motion. « Le sentiment majoritaire est que le dossier n'est pas mûr dans son état actuel », affirme Gérard Grouazel (Unsa Éducation), élu au conseil d'administration. « Un "grand établissement" est envisageable pour un "grand projet", à trois avec Compiègne, estime-t-il. À deux, on peut imaginer autre chose, un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur ou un Groupement d'intérêt public. »

La procédure de recrutement d'un nouveau directeur engagée

Analyse différente de Christian Lermينياux : la motion du CTP ne remet pas en cause la création du « grand établissement ». « La majorité des administrateurs le souhaite. Ça passera par un décret devant le Conseil d'État, sur lequel on travaille actuellement. Les deux conseils d'administration devront donner leur avis mi-juillet sur ce projet de décret. Ce n'est pas une obligation sur le plan juridique, mais c'est incontournable sur le plan politique. »

Le conseil d'administration de

l'UTBM, toujours le 22 avril, a aussi décidé d'engager la procédure de recrutement d'un nouveau directeur. Commentaire de Gérard Grouazel : « L'administration provisoire ne nous vaut plus rien. Les intérêts spécifiques de l'UTBM ne sont pas forcément pris en compte. »

Sous-entendu : Christian Lermينياux, qui est aussi directeur de l'Université de technologie de Troyes depuis 2004, pourrait être tenté de tirer la couverture vers l'Aube. « Notre agent comptable est parti, illustre Gérard Grouazel. En remplacement, le ministère a nommé provisoirement l'agent comptable de Troyes. »

« Le conseil d'administration veut renforcer la direction de l'UTBM, reconnaît Christian Lermينياux. Pourtant, aujourd'hui, ce sont plutôt les gens de Troyes qui ralentissent de ne pas me voir assez. » L'administrateur provisoire a demandé il y a une semaine au ministère de lancer le recrutement de son successeur, « sans réponse ». Quoi qu'il en soit, « le directeur sera nommé dans le cadre de la structure juridique existante au moment de son arrivée, qui sera peut-être l'Université de technologie de France », martèle Christian Lermينياux.

Guillaume Minaux

« Trouver un compromis »

Christian Lermينياux affirme tenir compte des « réserves sur la façon dont le rapprochement avec Troyes est mené ». « Cela suscite des inquiétudes, concède-t-il. Nous devons réaffirmer qu'aucun personnel ne devra être obligé de quitter son poste pour aller à Troyes. Il y a aussi des doutes sur la composition du futur conseil d'administration, des collègues électoraux, sur l'autonomie des sites... Il faudra trouver un compromis, peut-être en gardant dans un premier temps un mode d'organisation propre à chaque établissement. »

L'administrateur provisoire propose donc « d'élargir les groupes de réflexion mis en place autour de ce projet, pour impliquer le plus de monde possible ». Gérard Grouazel (Unsa Éducation) est sceptique : « Des négociations ont lieu directement entre la direction et le ministère. Ce travail en parallèle n'a pas plu du tout aux groupes de réflexion. »